

GRILLE TARIFAIRES

Apprendre la Langue des Signes Française Langue Seconde – Valable au 01/09/2022

Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	15,00 €
--	---------

Coût pédagogique

VISUEL-LSF REGION	Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à B2.6 (600 heures)
Auto-financement	Tarif plein	7,80 €/h	234,00 €
	Tarif réduit *	6,67 €/h	200,00 €
Formation professionnelle continue Plan de développement des compétences	20,00 €/h	600,00 €	12 000,00 €

*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Personne sourde dans votre entourage familial proche.

Pour les prises en charge via prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, Région, Agefiph,...), les formations en intra-entreprise, veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation.

Association non assujettie à la TVA

Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511 (Conformément à l'Art 261-4-4-a du CGI)

Document non contractuel